



# TROP, C'EST TROP !

## DES ALTERNATIVES EXISTENT POUR LES RETRAITES ET LA JUSTICE SOCIALE

### le 29 février 2012, Ensemble, À l'appel de tous les syndicats d'Europe Agissons pour dire **NON** à l'austérité

Une vaste campagne de culpabilisation se développe. Partout, les salariés et les retraités s'entendent dire qu'ils coûtent trop cher.

En France, le Président de la république a annoncé deux mesures qui, à nouveau, vont frapper durement les salariés, les retraités, les privés d'emploi.

Après la réforme des retraites de 2010 et les deux plans d'austérité de 2011, il aggrave la situation en voulant augmenter la TVA, l'impôt le plus inégalitaire, diminuant encore le pouvoir d'achat pour le plus grand nombre de salariés.

Une nouvelle fois, la protection sociale va être fragilisée.

Le Président de la république entend instaurer des accords « compétitivité emploi » légalisant ainsi le chantage des employeurs « emploi contre salaire et temps de travail ». Ces accords ouvrent la voie à la remise en cause d'un pilier essentiel du droit social français et du contrat de travail.

Plus globalement l'âge de départ à la retraite, le montant des pensions, la durée légale du travail, les conventions collectives, les procédures de licenciements, le salaire minimum, le droit de grève, le service public et la protection sociale... tout devrait passer à la moulinette de la « compétitivité ».

**P**artout en Europe, les mêmes logiques sont imposées de façon coordonnée. En effet, les chefs d'Etat et de gouvernement ont décidé de passer un cran supérieur pour instaurer l'austérité.

Ils s'appêtent à signer un nouveau traité, le 1er mars prochain, élaboré à quelques-uns, en dehors de toute procédure et consultation démocratique. Il imposerait un carcan budgétaire et économique à des pays déjà durement touchés par le chômage et la récession.

L'austérité s'imposerait à tous, encadrant toute négociation au niveau national, sectoriel et de l'entreprise et réduisant les capacités d'intervention des organisations syndicales.

Pourtant, augmenter les salaires et les pensions, c'est possible. La crise, c'est celle du capitalisme. C'est la course aux profits qui l'a provoquée.

**Pour la CGT, il n'est pas question d'accepter que ce soit les salariés et les retraités qui en fassent les frais.**

Ce traité est contraire à l'Europe sociale à laquelle nous aspirons. Il ne ferait qu'alimenter les rejets des solidarités, les replis nationaux, la montée des forces nationalistes et d'extrême droite.

Alors que l'Europe a déclaré 2012, année du vieillissement actif et intergénérationnel... **les retraités** subissent de plein fouet une forte dégradation de leur pouvoir d'achat, du fait de l'augmentation générale du coût de la vie (loyer, alimentation, chauffage, transports, essence, santé, mutuelle, assurance...

**NON**  
**les retraités ne sont pas des nantis.**



**L'Union Fédérale des Retraités CGT de la Santé et de l'Action sociale appelle les retraités à se mobiliser dans l'unité la plus large, à rejoindre les actifs et à participer aux manifestations organisées sur tout le territoire.**

### Aux Pays-Bas...

Baisse des pensions face à la crise : 1 fonds de pension sur 4 va devoir réduire les allocations de ses adhérents. Pour cette année, le plafond ne pourra excéder 7%. Dès 2013, des autorisations de baisses plus importantes sont envisagés.



**Les syndicats de chaque pays européen, réunis dans la Confédération Européenne des Syndicats (CES), s'opposent à ce traité.**

**Ils appellent, ensemble, à agir le mercredi 29 février 2012, à la veille du sommet européen pour dire NON à l'austérité et exiger des réponses pour l'emploi et la justice sociale.**



### En Suède ...

La mise en œuvre des « prestations et cotisations définies » a entraîné une baisse de toutes les retraites de 7% en 2011.

**D'autres alternatives existent.**

**L'action syndicale est indispensable pour la défense des intérêts des retraités d'aujourd'hui et pour ceux de demain.**



#### BULLETIN DE SYNDICALISATION

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Age : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Branche professionnelle d'origine : \_\_\_\_\_

Prendre contact  Me syndiquer

Téléphone (facultatif) : \_\_\_\_\_

A retourner à : Fédération CGT Santé Action Sociale  
Case 538 - 263, rue de Paris  
83515 MONTREUIL CEDEX